

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Retraites fermées pour les jeunes filles, au Couvent de Marie-Réparatrice. — IV Société d'une messe. — V Correspondance romaine. — VI Verdun et Montréal. — VII M. le curé Faubert. — VIII M. le curé J.-H. Roy. — IX Noces d'or d'un prêtre. — X Courtes réponses à diverses consultations. — XI Bancs pour église.

AU PRONE

Le dimanche 29 avril

On annonce :

Les exercices du mois de Marie. ¹

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 29 avril

SOLENNITE DE SAINT JOSEPH

Depuis le mois de mai 1911, on peut chanter la messe des solennités remises au dimanche dans les chapelles (semi-publiques) de communauté, ce qui n'était accordé précédemment que pour les chapelles publiques et les églises.

Messe (ancienne fête du Patronage) : **double de 1e cl.**; mém. du III dim.; préf. pascale; dernier Ev. du dim. — Aux IIes vêpres, mém. de sainte Catherine de Sienne et du dim.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 6 mai

Tous les titulaires dont l'office tombe depuis le 1er dimanche du Carême, n'auront leur solennité que le IVe dimanche après Pâques (le 6 mai), le IIe et le IIIe dimanche étant occupés par les solennités de l'Annonciation et de saint Joseph.

¹ Indulgences : 1o 300 jours chaque jour, pour ceux qui, en particulier ou en public, font pendant ce mois quelque exercice de piété (prières ou actes de vertu) en l'honneur de la sainte Vierge; — 2o indulgence plénière au jour de leur choix, en ce mois ou l'un des huit jours suivants, pour ceux qui auront été fidèles tout le mois à ce pieux exercice, moyennant *confession, communion* et *prière* aux intentions du Souverain-Pontife.

NOTE. — *Les églises provisoires bénites par une seule oraison (benedictio domus novae ou loci), mais non encore bénites solennellement (avec la formule du Rituel, titre VIII, ch. 27), n'ont, pas de titulaire liturgique, de fête ni de solennité constituée par une messe votive (non plus que de mention dans l'oraison du suffrage). Le nom par lequel on désigne cette chapelle n'est qu'un nom vulgaire.*

Diocèse de Montréal. — Du 3 mars, sainte Cunégonde; du 7, saint Thomas d'Aquin; du 8, saint Jean de Dieu; du 17, saint Patrice (Montréal et Sherrington); du 18, saint Gabriel; du 21, saint Benoît; du 11 avril, saint Léon (Westmount); du 20, saint Zotique et saint Victor (Terrasse Vinet); du 21, saint Anselme; du 23, saint Georges (Montréal et Longueuil); du 25, saint Marc; du 26, Notre-Dame-du-Bon-Conseil; du 1 mai, saint Philippe et saint Jacques; du 4, sainte Monique, Notre-Dame des Sept-Douleurs (Verdun).

Diocèse d'Ottawa. — Du 4 mars, saint Casimir (Ripon); du 7, saint Thomas d'Aquin (Billings' Bridge); du 17, saint Patrice (Ottawa et Fallowfield); du 6 avril, saint Sixte; du 16, saint Benoît-Joseph (Wendover); du 24, saint Fidèle (Fassett); du 26, Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Ottawa); du 1 mai, saint Philippe (Argenteuil et Richmond); Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (Grenville).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 26 février, saint Alexandre; du 7 mars, saint Thomas d'Aquin; du 12, saint Grégoire (Mount Johnson); du 1 avril, saint Hugues; du 5, saint Vincent Ferrier (Adamsville); du 14, saint Valérien; du 23, saint Georges (Henryville); du 25, saint Marc; du 29, saint Pierre (Pike River); du 2 mai, saint Athanase (Iberville); du 3, sainte Croix (Dunham); du 5, saint Pie.

Diocèse des Trois-Rivières. — Du 11 avril, saint Léon; du 14, saint Justin; du 25, saint Marc (Shawinigan); du 30, saint Sévère; du 1 mai, saint Philippe (Trois-Rivières).

Diocèse de Sherbrooke. — Du 7 mars, saint Thomas d'Aquin (Compton); du 17, saint Patrice (Sherbrooke et Magog); du 18, saint Gabriel (Stratford); du 21, saint Philémon (Stoke Center); du 23, saint Benoît (East Bolton); du 11 avril, saint Léon (Marston); du 13, saint Herménégilde (Barford); du 23, saint Georges (Windsor et saint Fortunat (Wolfstown)); du 26, Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Spring-Hill); du 30, sainte Catherine (Hatley); du 1 mai, saint Philippe (Windsor Mills).

Diocèse de Nicolet. — Du 6 mars, sainte Perpétue; du 12, saint Grégoire; du 6 avril, saint Célestin; du 10, saint Elphège; du 26, Notre-Dame-du-Bon-Conseil; du 30, sainte Sophie; du 4 mai, sainte Monique; du 5, saint Pie (Guire).

Diocèse de Vall
son); du 17, saint
cet; du 20, saint 2

Diocèse de Pem
torville); du 17, sa
Félix (Pointe-Ale
Fort); du 5 mai, s

Diocèse de Jolie
18, saint Gabriel
saint Michel des S

Diocèse de Mon
saint Gabriel (Bot

Diocèse d'Hailey
landais); du 18, sa
(Abitibi).

PRIE

| | |
|---------|-----|
| Mardi, | 1 p |
| Jeudi, | 3 |
| Samedi, | 5 |

RETRAITES F
AU COU

| | |
|------------|---|
| mai, | d |
| juin, | d |
| juillet, | d |
| août, | d |
| septembre, | d |
| octobre, | d |

N. P. — On s'adre
avenue Mont-Royal

M. l'abbé Denis Cas
ce mois, était membre

¹ Depuis la réforme
fait plus en juillet, ma

Diocèse de Valleyfield.—Du 7 mars, saint Thomas d'Aquin (Hudson); du 17, saint Patrice (Hinchinbrooke); du 17 avril, saint Anicet; du 20, saint Zotique; du 26, saint Clet.

Diocèse de Pembroke. — Du 7 mars, saint Thomas d'Aquin (Astorville); du 17, saint Patrice (Mount St. Patrick); du 21 avril, saint Félix (Pointe-Alexandre); du 1 mai, saint Jacques (Portage-du-Fort); du 5 mai, saint Pie (Osceola).

Diocèse de Joliette. — Du 17 mars, saint Patrice (Rawdon); du 18, saint Gabriel (Brandon); du 20, saint Cuthbert; du 10 avril, saint Michel des Saints.¹

Diocèse de Mont-Laurier. — Du 17 mars, saint Agricole; du 18, saint Gabriel (Bouchette).

Diocèse d'Haileybury. — Du 17 mars, saint Patrice (Cobalt, Irlandais); du 18, saint Gabriel (Guérin); du 23 avril, saint Georges (Abitibi).
J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

| | | |
|---------|--------|--|
| Mardi, | 1 mai. | — Notre-Dame-du-Mont-Carmel (Lacolle). |
| Jeudi, | 3 " | — Asile de la Providence. |
| Samedi, | 5 " | — Notre-Dame-des-Victoires. |

RETRAITES FERMEES POUR LES JEUNES FILLES AU COUVENT DE MARIE-REPARATRICE

| | |
|------------|---|
| mai, | du 12 au 15; |
| juin, | du 29 au 3 juillet ; |
| juillet, | du 20 au 24 ; |
| août, | du 24 au 28 ; |
| septembre, | du 21 au 25 ; |
| octobre, | du 19 au 21, pour demoiselles plus âgées. |

N. P.—On s'adresse au couvent de Marie-Réparatrice, 1025 ouest, avenue Mont-Royal.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archidiocèse de Montréal, 20 avril 1917.

M. l'abbé Denis Casaubon, curé de Saint-François-de-Sales, décédé le 15 de ce mois, était membre de la SOCIÉTÉ D'UNE MESSE.

ADÉLARD HARBOUR, ptre, *chancelier*.

¹ Depuis la réforme du bréviaire, la fête de saint Michel des Saints ne se fait plus en juillet, mais au jour fixé dans le *Martyrologe*, le 10 avril.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Mars 1917 ¹

QU'on se préoccupe à Rome et au-dehors de savoir quand paraîtra le nouveau code de droit canonique et comment il sera promulgué. Je ne puis malheureusement pas répondre à la première de ces questions, mais je puis faire connaître quelque chose au sujet de la seconde. Avant la guerre, le pape avait rêvé d'une promulgation solennelle, faite au milieu d'un grand concours de prélats rassemblés à Rome, comme par exemple pour la cérémonie d'une canonisation. Ce n'aurait pas été un concile dans toute la force canonique du terme, mais le pape aurait profité de cette assemblée pour promulguer par une bulle la codification du nouveau droit et en donner les premiers exemplaires aux prélats présents. La guerre est venue déranger tous ces plans. La promulgation de ce travail monumental, un des actes les plus importants de la vie de l'Eglise depuis Grégoire IX, s'accomplira sans cérémonie officielle. Le nouveau code sera publié, dans les *Acta Apostolicae Sedis*, qui sont un *commentarium officiale Sanctae Sedis*, et promulgué comme les autres lois et décrets de l'Eglise qui sont officiels par le fait même de cette insertion. On ne peut rien concevoir de plus modeste et de plus simple. Mais, vraiment, dans les circonstances présentes, avec cette guerre qui s'intensifie de toutes parts comme pour la poussée ultime, il serait difficile de faire autre chose.

On sent en effet que nous touchons à la fin de la guerre. Cela se traduit par l'effort gigantesque qui se prépare de part et d'autre pour le printemps prochain. De plus, il est utile de

¹ Cette correspondance, datée du 7 mars, et dont nous ne publions qu'une partie, réservant l'autre pour une prochaine livraison, ne nous est arrivée à Montréal que le 13 avril. — E.-J. A.

remarquer que si
nière de concevoir
dérablement modifi
taient pour conqu
nade militaire à tr
de l'Angleterre do
aujourd'hui ces ri
naux et leurs pro
fendre le peuple a
tent *pro aris et foc*
vaniser toutes les

Nous avons eu à
était connu au Can
qui était préfet de
auparavant délégué
Etats-Unis. Il est
gieuse pour que j'e
dinal de Hornig, é
cardinal de couron
celle de son diocèse.
sa nomination. Ell
naire. Pie X venai
avait donné le chap
consistoire secret q
aux nouveaux card
avant les préconisa
Hornig, évêque de V
n'est pas unique, po
dinal à une vie mei

remarquer que si les Alliés n'ont point eu à changer leur manière de concevoir cette guerre, les Allemands, eux, ont considérablement modifié leur ton. Il y a deux ans et demi, ils paraient pour conquérir le monde, ils croyaient à une promenade militaire à travers la France qui les mettrait aux portes de l'Angleterre dont ils ne feraient qu'une bouchée. Où sont aujourd'hui ces rêves ? Maintenant, ils luttent, leurs journaux et leurs proclamations sont là qui l'attestent, pour défendre le peuple allemand de la ruine complète. Ils combattent *pro aris et focis*, et c'est ainsi que le kaiser essaye de galvaniser toutes les énergies de son peuple.

* * *

Nous avons eu à déplorer la perte de deux cardinaux. L'un était connu au Canada : c'est le cardinal Falconio, frère mineur, qui était préfet de la congrégation des Religieux et avait été auparavant délégué apostolique, d'abord au Canada, puis aux Etats-Unis. Il est trop connu des lecteurs de la *Semaine religieuse* pour que j'en parle longuement. Le second est le cardinal de Hornig, évêque de Veszprem, en Hongrie. C'est un cardinal de couronne et son histoire se trouve restreinte à celle de son diocèse. Mais il faut signaler une circonstance de sa nomination. Elle n'a pas eu lieu en consistoire secret ordinaire. Pie X venait de faire tenir un consistoire public où il avait donné le chapeau à plusieurs nouveaux cardinaux. Au consistoire secret qui suivit, pour fermer et ouvrir la bouche aux nouveaux cardinaux et leur donner l'anneau cardinalice, avant les préconisations d'Eglises, il créa cardinal Mgr de Hornig, évêque de Veszprem. C'est un exemple assez rare, s'il n'est pas unique, pour le noter à propos du passage de ce cardinal à une vie meilleure.

DON ALESSANDRO.

VERDUN ET MONTREAL

LE 4 décembre dernier, la *Semaine religieuse* publiait une lettre de Mgr l'évêque de Verdun à Mgr l'archevêque, demandant des secours pour sa ville et son diocèse si éprouvés par la guerre. " Mon diocèse de Verdun, écrivait Mgr Ginisty, est à l'honneur parce qu'il est à la peine... Il est traversé par une longue ligne de feu, et les batailles les plus sanglantes y ont été livrées. Plus de cent églises ont été détruites et soixante mille émigrés ont dû fuir devant l'invasion ou sous le canon"... " Mais, continuait l'héroïque évêque, la bataille de Verdun s'achève dans une grande victoire, et Verdun sera le tombeau de l'orgueil, de l'ambition et de la force brutale des Allemands, comme il l'est déjà de leurs légions ! "

Mgr l'archevêque se fit un devoir, selon son expression, de mettre la touchante lettre de Mgr Ginisty sous les yeux de ses diocésains. Comme toujours, sans cependant qu'il eut de quêtes commandées dans nos églises, l'on a su répondre à l'appel discret de Monseigneur. En particulier les paroissiens de l'excellent curé Richard, de Verdun, près Montréal, ont fait largement les choses. Quelques semaines plus tard, notre archevêque avait donc la joie d'adresser, en même temps qu'une lettre de sympathie, à Mgr Ginisty, un substantiel chèque de 4,312 francs.

Voici la très belle lettre que Sa Grandeur vient de recevoir de son distingué collègue, Mgr l'évêque de Verdun.

Evêché de Verdun, Bar-le-Duc, le 24 mars 1917.

Monseigneur,

Je viens de recevoir la lettre de Votre Grandeur et le chèque qui l'accompagne. — Ce n'est pas un filet d'or, mais bien un vrai ruisseau, que l'inépuisable charité de vos diocésains et de leur vénéré archevêque a dirigé vers nos pays dévastés. Il va

y faire fleurir, avec naissance, laquelle s bienfaiteurs.

Vraiment, la " N cienne ", et il sembl en plus les liens qui du sang canadien su de la charité y arriv sacrifices faits pour tions et pour le trion moderne — et quelle bon et si magnanime en proportion de sa jet de ma prière.

Que Votre Grand sienne à l'humble év vé mais si glorieux, gratitude, l'hommag vouement en Notre-S

Cette lettre se pass ajouterons qu'une li heureux, à Montréal, ques secours à nos fi quoi ne pas le dire a pour tous et pour ch été spécialement quar ce que M. l'abbé Thel superbes conférences juste ce mot d'une C mot que Monseigneur celui-ci a rappelé en février 1917 à Paris . drapeau ! "

y faire fleurir, avec un peu de bien-être, beaucoup de reconnaissance, laquelle se traduira en prières pour nos généreux bienfaiteurs.

Vraiment, la " Nouvelle France " demeure fidèle à l' " Ancienne ", et il semble que l'effroyable guerre resserre de plus en plus les liens qui les rattachent l'une à l'autre. Il a coulé du sang canadien sur le sol français pour le défendre et l'or de la charité y arrive par lingots ! Dieu récompensera tant de sacrifices faits pour la cause de la justice et du droit des nations et pour le triomphe de la vraie civilisation sur la barbarie moderne — et quelle barbarie ! Il donnera à votre peuple, si bon et si magnanime, un accroissement de foi et de prospérité, en proportion de sa générosité. — Tel est mon vœu et l'objet de ma prière.


Que Votre Grandeur daigne continuer le secours de la sienne à l'humble évêque de Verdun et à son diocèse, si éprouvé mais si glorieux, et qu'elle agrée, avec ma vive et profonde gratitude, l'hommage de mon respect et de mon fraternel dévouement en Notre-Seigneur.

† CHARLES, ÉVÊQUE DE VERDUN.

Cette lettre se passe évidemment de commentaire. Nous n'y ajouterons qu'une ligne pour répéter combien nous sommes heureux, à Montréal, et dans tout le Canada, de porter quelques secours à nos frères de France qui souffrent. Et pourquoi ne pas le dire aussi, si nous sommes heureux de le faire pour tous et pour chacun des diocèses éprouvés, nous l'avons été spécialement quand il s'est agi de Verdun. Après surtout ce que M. l'abbé Thellier de Poncheville nous en a dit dans ses superbes conférences, nous comprenons tant combien il est juste ce mot d'une Canadienne française à Mgr Bruchési — mot que Monseigneur a transmis à l'évêque de Verdun, et que celui-ci a rappelé en terminant sa brillante conférence du 17 février 1917 à Paris — " Ah ! Monseigneur, Verdun, c'est le drapeau ! "

E.-J. A.

M. LE CURE FAUBERT

 a fait, le 5 mars dernier, au Coteau-du-Lac, sous la présidence de Mgr Emard, et au milieu d'un concours de peuple relativement considérable, vu la tempête qui sévissait ce jour-là, les funérailles de l'ancien curé de la paroisse, M. l'abbé Alfred Faubert, décédé, quelques jours auparavant, à Sainte-Justine, chez son confrère et ami M. le curé Dufault, où il se trouvait de passage, en promenade.

Bien que M. le curé Faubert ait vécu, ces deux ou trois dernières années, retiré au couvent du Coteau, et qu'il ne fût plus, si l'on peut dire ainsi, en service actif auprès des âmes, il n'en laisse pas moins, dans la paroisse qu'il a administrée si pieusement pendant vingt ans et dans les communautés de Montréal où il fut naguère aumônier, le souvenir d'un homme de bien et d'un prêtre selon le coeur de Dieu.

Très haut de taille et de tempérament très réservé, il n'en sut pas moins toujours se pencher avec un large et bon sourire vers les petits et les souffrants. Comme l'a heureusement rappelé Mgr Emard, en parlant sur sa tombe, la caractéristique du regretté curé Faubert, qui se fit toujours remarquer par sa piété et sa régularité de vie, c'était sans doute la bonté, une bonté très douce, très sensible aussi, mais une bonté qui ne connaissait pas les faiblesses. Ce bon géant, qui avait les mains larges, les avait aussi très fermes. Il n'admettait pas qu'on l'entraînât dans une compromission quelconque. Très calme, toujours maître de lui, peu abondant en paroles, mais conseiller solide et sûr, c'était par excellence un bon confesseur. Que de coeurs il a consolés, que d'âmes il a relevées, dans les couvents où il a passé et dans la belle paroisse qu'il a de longues années dirigée, avec de ces mots très simples, peu compliqués, qui vont au coeur parce qu'ils viennent du coeur!

Person
Dieu se

ignorait
Sa pa
coup. M.
lait de s
et laissé
pleine de
sonne ne
qui est d

être bon
puis long
ne le per
du Cotea

M. le c
aumônier
Providenc

estime les
ment dév
rée, avec
absolument

coup de r
ment. A
vertu, aus
bon et aus

connu M.]
Ce délie

vie si calm
l'avait app
autant de]
d'abord, il
amis de ch
n'a pas fa

BERT

Coteau-du-Lac, sous la
et au milieu d'un con-
ent considérable, vu la
éailles de l'ancien curé
ubert, décédé, quelques
hez son confrère et ami
t de passage, en prome-

vécu, ces deux ou trois
a Coteau, et qu'il ne fût
e actif auprès des âmes,
se qu'il a administrée si
ans les communautés de
le souvenir d'un homme
de Dieu.

ment très réservé, il n'en
e un large et bon sourire
ne l'a heureusement rap-
tombe, la caractéristique
ujours remarquer par sa
sans doute la bonté, une
, mais une bonté qui ne
bon géant, qui avait les
mes. Il n'admettait pas
aissance quelconque. Très
bondant en paroles, mais
excellence un bon confes-
que d'âmes il a relevées,
ms la belle paroisse qu'il
ces mots très simples, peu
qu'ils viennent du coeur!

Personne n'en saura jamais le nombre. C'est un secret que
Dieu seul connaît et que, sans doute, le bon curé du Coteau
ignorait lui-même.

Sa paroisse, il l'aimait. Il ne le disait peut-être pas beau-
coup. Mais cela se voyait à la façon, par exemple, dont il par-
lait de ses braves gens, des anciennes familles qui ont vécu là
et laissé des traditions. A tous et à chacun, sous une apparence
pleine de tact et de réserve, il était dévoué dans l'âme. Per-
sonne ne le sait mieux, nous semble-t-il, que cet ancien vicaire,
qui est devenu son successeur et qui le continue si bien. Pour
être bon et sympathique à tous, M. le curé Tisseur avait, de-
puis longtemps, un modèle sous les yeux. On peut être sûr qu'il
ne le perdra jamais de vue et ce sera tout profit pour les gens
du Coteau.

M. le curé Faubert, qui avait été longtemps chapelain ou
aumônier, à Montréal, chez les Soeurs du Bon-Pasteur et de la
Providence et chez les Frères du Mont-La-Salle, avait en haute
estime les communautés et leurs oeuvres. Il leur fut large-
ment dévoué, mais sans outrance comme sans réserve exagé-
rée, avec un sens de la mesure — disait-on hier devant nous —
absolument remarquable. Et il avait trouvé cela sans beau-
coup de recherches, semble-t-il, de lui-même, tout naturelle-
ment. Au fond c'est qu'il était, par tempérament et par
vertu, aussi digne et aussi pur qu'il était doux et bon, et aussi
bon et aussi doux qu'il était pur et digne. Ceux qui ont bien
connu M. Faubert ne nous démentiront pas.

Ce délicat aumônier et ce dévoué curé, qui avait mené une
vie si calme et si tranquille aux divers postes où l'obéissance
l'avait appelé, a fait, après sa mort, chose curieuse à constater,
autant de bruit qu'il s'en était peu permis de son vivant. Et
d'abord, il s'en est allé mourir chez un confrère, l'un de ses
amis de choix, le bon M. Dufault, à Sainte-Justine. Oh! il
n'a pas fait exprès. Mais cela s'est trouvé ainsi. Malade

depuis plusieurs années, mais sortant encore de temps en temps, au premier vendredi de mars dernier, il s'en va faire une petite promenade à Sainte-Justine, tâche d'être utile en confessant des enfants. Soudain, une crise du mal survient, et, très vite, il meurt dans les bras de son vieil ami, vers qui on peut croire que la Providence l'avait dirigé, afin qu'il reçût les dernières consolations de la religion de la bouche et des mains d'un contemporain dont il appréciait la religion et la piété. Et puis, ce furent, par des jours de tempête comme il s'en voit peu, les difficultés du transport de ses restes mortels au Coteau. Une fois qu'on fût prêt pour les funérailles, la tempête redoubla de fureur. Impossible, après le service, de conduire la dépouille mortelle au cimetière, à la place que le regretté curé s'était lui-même choisie, au milieu de ses chers paroissiens. On dut attendre au lendemain. Et tout le monde se disait : " Ce bon Faubert, s'il avait jamais pensé à causer tant de " trouble " après sa mort ! " Peut-être le bon Dieu l'a-t-il ainsi voulu, pour faire mieux ressortir le calme de sa pieuse et utile vie de prêtre ? En tout cas, c'est un fait.

Malgré la tempête pourtant, les funérailles, sous la présidence de l'évêque diocésain, Mgr Emond, qui prononça aussi l'oraison funèbre, furent solennelles et imposantes. Des prélats, des prêtres nombreux, toute la paroisse et quelques membres de la famille assistaient au service funèbre. Il est sûr qu'on gardera longtemps au Coteau le souvenir du bon M. le curé Faubert.

* * *

Alfred Faubert était né à Chateauguay, le 8 juillet 1850. Il étudia à Montréal, chez les jésuites, au collège Sainte-Marie, puis au grand-séminaire, chez les sulpiciens. Il fut ordonné prêtre, par feu Mgr Fabre, le 18 décembre 1880. Il fut vicaire à Longueuil, puis passa à Boucherville et à Saint-

Anicet. En 1883, il était Pasteur à Montréal. D'ancien aumônier à la maison-mère, il était nommé curé du Coteau deux ou trois ans, il vivait à Providence, au Coteau, et est venue... le chercher, nous savons jamais ni où, ni quand il est mort ! Ce qui prouve un grand respect pour le curé Faubert sans doute.

M. LE




'ANCIEN supérieur fut aussi plusieurs années curé de la paroisse de Coteau pendant près de cinq ans, M. l'abbé Faubert fut atteint de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul à cause de sa paralysie, le 27 mars 1901. Ses funérailles ont eu lieu à la paroisse sous la présidence de Mgr l'évêque de Montréal, entouré de prêtres et de fidèles. M. Faubert est un homme simple et modeste comme supérieur. Sa oraison funèbre. Elle fut lue par M. Sherbrooke et nous l'avons publiée dans une modeste tâche de biographie.

Quand nous sommes arrivés à Sherbrooke, en 1901, M. Faubert disait toujours, en éta-

Anicet. En 1883, il était nommé aumônier des Soeurs du Bon-Pasteur à Montréal. De 1886 à 1892, il occupa le poste d'aumônier à la maison-mère de la Providence. En 1892-1893, il était aumônier des frères au Mont-La-Salle. Enfin en 1893, il était nommé curé du Coteau, où il a passé vingt ans. Depuis deux ou trois ans, il vivait retiré chez les bonnes soeurs de la Providence, au Coteau, y attendant paisiblement la mort, qui est venue... le chercher ailleurs. Tant il est vrai que nous ne savons jamais ni où, ni quand, ni comment elle vient, la triste mort! Ce qui prouve une fois de plus que, comme le bon M. le curé Faubert sans doute, il faut toujours se tenir prêt.

E.-J. A.

M. LE CURE J.-H. ROY

'ANCIEN supérieur du séminaire de Sherbrooke, qui fut aussi plusieurs années curé de la cathédrale, et qui était curé de Saint-Georges de Windsor depuis près de cinq ans, M. l'abbé Joseph-Hercule Roy, est mort, à l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul de Sherbrooke, après quelques jours de paralysie, le 27 mars dernier, à 66 ans et 9 mois. Ses funérailles ont eu lieu à la cathédrale de Sherbrooke, sous la présidence de Mgr l'évêque, et au milieu d'un large concours de prêtres et de fidèles. M. l'abbé Lefebvre, qui fut son successeur comme supérieur du séminaire, a prononcé sur sa tombe une très simple et pourtant bien significative et bien juste oraison funèbre. Elle a été publiée dans *Le Messager* de Sherbrooke et nous l'avons sous les yeux. C'est dire que notre modeste tâche de biographe se trouve singulièrement facilitée.

Quand nous sommes arrivé comme professeur au séminaire de Sherbrooke, en 1901, M. Roy, ou plutôt le Père Roy, comme on disait toujours, en était parti depuis deux ans, mais son

souvenir était dans tous les esprits et son nom sur toutes les lèvres. Pendant plus de dix ans, il avait été le supérieur de la maison et, pendant vingt-cinq ans, il avait été l'organisateur, le directeur et l'âme de ce cours commercial bilingue qui fait tant honneur à Sherbrooke. Il avait dû partir, pour aller refaire, dans un poste plus lucratif que celui de professeur, un budget personnel trop compromis par ses générosités. Mais on ne l'oubliait pas, pas plus qu'il n'oubliait lui-même. Ainsi que l'a justement signalé M. Lefebvre, aucun ancien élève ne passait à Sherbrooke qui ne s'informait tout de suite du Père Roy. Il avait formé tant de jeunes gens qui réussissaient magnifiquement en affaires, et sur le "diplôme" d'un si grand nombre rayonnait, si large, si pleine, si abondante, et si généreuse elle aussi, sa belle signature de calligraphe impeccable ! Ce prêtre éducateur avait toujours eu pour tous un si grand cœur, qu'on oubliait ce que l'on a appelé ses imprudences, pour ne se ressouvenir que de son inlassable bonté et de son inépuisable bienveillance. Ceux qui péchent comme lui — nous en avons connu d'autres qui nous tenaient de bien près — peuvent causer des ennuis et des embarras, et surtout s'en créer à eux-mêmes, mais ils n'en sont pas moins aimés et vénérés de tous.

* * *

Né au Cap-de-la-Madeleine en 1850 (le 9 juin), M. Roy, qui fut d'abord religieux chez les Frères des Ecoles chrétiennes, était arrivé à Sherbrooke en 1875, à l'époque même de la fondation du séminaire par feu Mgr Racine. "Ouvrier de la première heure, a dit M. Lefebvre dans son oraison funèbre M. Roy a fondé, développé et perfectionné notre cours commercial bilingue, et il en a été le principal directeur pendant un quart de siècle. Ses méthodes étaient appréciées. On venait souvent et de partout les consulter... Pendant onze ans tout en enseignant sa classe d'affaires, et en s'occupant avec

succès des arts d'agrément. Tous se rappellent qu'il a rempli sa tâche avec tact et avec économie de mots. Ajoutons que, par exemple, son *Arithmétique* a été une œuvre d'autorité.

Sa carrière d'éducateur interrompue par suite, avouons-le, de ses infirmités, M. Roy fut, à Paris, un collaborateur et un soutien de la sœur Marie-Madeleine, supérieure des Soeurs des Ecoles chrétiennes, et fut très apprécié. Après sa mort, à Sherbrooke, et succédait, à la tête de la paroisse, l'abbé Gignac, qui dort en paix au cimetière de la Madeleine. M. Roy se donna tout à son nouveau ministère: Il fonda une école, ne se borna pas son action à la paroisse, mais dans sa famille il fit du bien, de sorte qu'il a produit tant de fruits de salut.

En 1912, le 13 mai, voulant honorer son large mérite, Mgr Racine a nommé M. Roy curé de la paroisse rurale de la Madeleine.

M. Roy reposa, en travaillant beaucoup, en prêchant, en écoutant, en s'occupant de la paroisse, comme à la cathédrale, comme à la paroisse, M. Roy laisse un souvenir précieux.

La paralysie a eu vite raison de sa santé si robuste, si active, si énergique, et partout un triomphe. Mais, pour nous, nous sommes ouverts, espérons-le, à l'avenir, où l'activité ne se lasse pas, et où l'on pourrait créer de mécomptes.

succès des arts d'agrément, il a exercé les fonctions de supérieur. Tous se rappellent avec quelle dignité, quel zèle et quel tact il a rempli sa tâche. " On ne saurait mieux dire en peu de mots. Ajoutons que M. Roy a laissé des livres, comme, par exemple, son *Arithmétique commerciale anglaise*, qui font autorité.

Sa carrière d'éducateur s'étant trouvée brusquement interrompue par suite, avons-nous dit, de ses généreuses imprudences, M. Roy fut, à Pawtucket, dans le Rhode Island, un aumônier des Soeurs des Pauvres absolument dévoué et hautement apprécié. Après sept ans, en 1906, il revenait à Sherbrooke, et succédait, à la cure de la cathédrale, au regretté curé Gignac, qui dort encore, comme l'on sait, son dernier sommeil au fond du lac Aylmer. Selon son tempérament, le curé Roy se donna tout entier, de coeur et d'âme, à son nouveau ministère. Il fonda une " crèche ". Mais là évidemment ne se borna pas son action. A combien d'âmes et à combien de famille il fit du bien, de ce bien qui reste caché mais qui produit tant de fruits de salut, c'est le secret de Dieu !

En 1912, le 13 mai, voulant lui accorder un repos, d'ailleurs largement mérité, Mgr LaRocque le nomma à la cure de la belle paroisse rurale de Saint-Georges de Windsor. Il s'y reposa, en travaillant beaucoup, en restaurant l'église, en catéchisant, en prêchant, en confessant. Aussi, à Saint-Georges, comme à la cathédrale, comme à Pawtucket et comme au séminaire, M. Roy laisse un souvenir impérissable.

* * *

La paralysie a eu vite raison des forces de cet homme pourtant si robuste, si actif, si bon, si généreux et qui avait été si longtemps et partout un travailleur infatigable. Mais elle lui aura ouvert, espérons-le, l'accès, dans le sein de Dieu, à un séjour où l'activité ne se lasse plus et où la bonté de coeur ne pourrait créer de mécomptes.

Et c'est avec un profond respect, qu'avec nos confrères et amis de Sherbrooke, nous déposons notre hommage de regret sur la tombe de ce prêtre zélé et dévoué, qui fut vraiment, et ce mot résume sa vie, un homme au coeur d'or. E.-J. A.

NOCES D'OR D'UN PRETRE

LE jeudi, 12 avril, dans la chapelle de l'Asile de la Providence, située comme l'on sait, dans le voisinage immédiat de Saint-Jacques, au coin des rues St-Catherine et St.-Hubert, à Montréal, on a célébré, dans la piété et le recueillement, les noces d'or sacerdotales du bon M. Rioux, le prêtre artiste que tous les anciens connaissent.

C'est en effet, il y a cinquante ans, le 11 avril 1867, que M. l'abbé Jules-Bernardin Rioux, après ses études à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, à Joliette et au grand séminaire de Montréal fut ordonné prêtre à Montréal par feu Mgr Bourget. De 1867 à 1875, M. l'abbé Rioux exerça le saint ministère à l'église du Saint-Enfant-Jésus de Montréal, comme vicaire et comme curé. Puis il fut le premier curé de Sainte-Monique des Deux-Montagnes, qu'il administra jusqu'en 1888. Il profita alors, dans un voyage de congé, se livrer, à Rome même, selon son goût et ses aptitudes, à l'étude des Beaux-Arts. Revenu au pays, il eut à peindre, à la cathédrale de Montréal, les quatre évangélistes qui ornent le dôme, et, à l'église Saint-Henri, cette belle procession ou théorie de saints qu'on admire dans le haut des nefs.

Très modeste et vivant sans bruit, le vénérable confrère qui demeure à l'Asile de la Providence depuis plusieurs années, n'a jamais cessé d'édifier ceux qui l'approchent.

On lui a donc fait, quelques intimes, de messe base du jubilé Gauthier de Saint-Jacques. A midi, plusieurs dîner d'honneur, qu'à Montréal, voulut bien Que le vénérable et offrir l'expression de leurs vœux. — *Ad m.*

COU A DIVE

SCAP DEMANDE

N'est-ce pas que, pour tel, il faut faire par écrit, permission également possible si la demande n'a été

La demande n'est I
La première peut être
l'évêque doit être dom
archives de la confrérie
sent exiger que la dem
d'une rédaction équivo
et obtenir par écrit " "
veut dire qu'il faut d
mais qu'il faut obtenir
mots " par écrit " se
" obtenir ", et non au

avec nos confrères et
ce hommage de regret
qui fut vraiment, et
d'or. E.-J. A.

RETRE

de de l'Asile de la Pro
sait, dans le voisinage
au coin des rues S.
a célébré, dans la piété
sacerdotales du bon M.
nciens connaissent.

le 11 avril 1867, que M.
s études à Sainte-Anne
séminaire de Montréal
leu Mgr Bourget. De
ça le saint ministère à
Montréal, comme vicaire
curé de Sainte-Monique
jusqu'en 1888. Il pu
rer, à Rome même, sel
les Beaux-Arts. Reven
nérale de Montréal, le
me, et, à l'église Saint
ie de saints qu'on adm

t, le vénérable confrè
nce depuis plusieurs
qui l'approchent.

On lui a donc fait, l'autre matin, au milieu de parents et de quelques intimes, de fort jolies noces d'or sacerdotales. A la messe base du jubilaire, il y eut chant et musique et M. le curé Gauthier de Saint-Jacques fit une touchante et délicate allocution. A midi, plusieurs membres du clergé assistèrent à un dîner d'honneur, que Mgr Gauthier, évêque-auxiliaire de Montréal, voulut bien présider.

Que le vénérable et distingué jubilaire nous permette de lui offrir l'expression de nos sincères félicitations et de nos meilleurs voeux. — *Ad multos annos!* E.-J. A.

COURTES REPONSES A DIVERSES CONSULTATIONS

SCAPULAIRE DU CARMEL : DEMANDE ET DIPLOME D'ERECTION

N'est-ce pas que, pour ériger une confrérie du scapulaire du Carmel, il faut faire par écrit la demande à l'évêque et en obtenir la permission également par écrit. Mais est-ce que l'érection est invalide si la demande n'a été faite que de vive voix ?

La demande n'est pas aussi importante que la concession. La première peut être faite de vive voix. Mais la concession de l'évêque doit être donnée par un écrit qui sera conservée aux archives de la confrérie. Si les traités d'indulgences paraissent exiger que la demande soit faite par écrit, c'est par suite d'une rédaction équivoque. En disant qu'il faut "demander et obtenir par écrit" la faculté d'ériger cette confrérie, on veut dire qu'il faut demander (d'une manière quelconque) mais qu'il faut obtenir par écrit la permission demandée. Les mots "par écrit" servent de complément au dernier verbe "obtenir", et non au premier "demander".

SCAPULAIRE DU CARMEL : MATIERE

Depuis la guerre, on ne peut plus se procurer d'étoffe de laine brune pour confectionner les scapulaires du Carmel. On les fabrique maintenant mi-laine, mi-coton. Est-il permis de s'en servir à cet usage? Et si ce n'est pas possible, ne peut-on pas employer de l'étoffe en laine noire, vu qu'on en trouve encore en pure laine ?

L'étoffe avec laquelle on doit fabriquer des scapulaires doit être pure laine, sous peine d'invalidité de la réception et du port du scapulaire. Les nombreuses personnes qui confectionnent des scapulaires ne sauraient être trop bien renseignées sur tout ce qui concerne cette matière, ni être trop prudentes pour éviter toute supercherie qui serait préjudiciable à un grand nombre d'âmes. Toutefois la couleur brune qu'on préfère d'ordinaire pour ce scapulaire, surtout dans le but de le distinguer de celui de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (Servites) qui doit être noir, n'est pas exclusive. Les règles de l'ordre et de la confrérie admettent le brun ou le noir pour la couleur de ce scapulaire. Les circonstances actuelles peuvent donc faire varier la pratique et faire préférer les scapulaires en laine noire, mais de pure laine, pour le scapulaire du Carmel comme pour celui des Sept-Douleurs. J. S.

BANCS POUR EGLISE

De beaux bancs d'église sont en vente. Ces bancs, qu'on a achetés de seconde main, ont encore toute leur valeur.

Adressez-vous à

J.-A. BEAUCHAMP, prêtre-curé,
Lachute, P.